



# GUIDE DE ROUTE



DIMANCHE 4 JUILLET 2021

**PRIX DE LA VILLE DE MORTEAU**

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

# SOMMAIRE

<b>Officiels et engagements</b>	<b>3</b>
<b>Règlementation</b>	<b>4-5</b>
<b>Lieux pratiques</b>	<b>6</b>
<b>Mesures Sanitaires</b>	<b>7</b>
<b>Récompenses / Dotations</b>	<b>8</b>
<b>Liste des N1 Femmes engagées</b>	<b>9</b>
<b>Carte et profil du parcours</b>	<b>10-11</b>
<b>Itinéraire-horaire</b>	<b>12</b>
<b>Contacts</b>	<b>13</b>
<b>Partenaires</b>	<b>14</b>

## GUIDE DE ROUTE

Coupe de France Femmes 2021 – dimanche 4 juillet 2021 |  
Prix de la Ville de Morteau (Bourgogne-Franche-Comté)



## ORGANISATEURS

## MEMBRES

Le Comité d'Organisation du Prix de la ville de Morteau Bourgogne-Franche-Comté (2<sup>ème</sup> manche de Coupe de France Femmes) est constitué par les membres suivants :

<b>Président</b>	Fabien VARDANEGA
<b>Vice-Président</b>	Jade VARDANEGA
<b>Vice-président</b>	Jean-François DUCROT
<b>Secrétaire général</b>	Valérie PERRENOUD
<b>Trésorier</b>	Robert BOISSEININ

## OFFICIELS

## CORPS ARBITRAL

<b>Présidente du jury</b>	REGNET Marie Christine 06.88.98.32.37
<b>Commissaire 1</b>	RUTLER Céline
<b>Commissaire 2</b>	FONTENEAU Cedric
<b>Juge à l'arrivée</b>	FLACELIERE Christophe
<b>Commissaire moto 1</b>	BERNARD Julien
<b>Commissaire moto 2</b>	BERTHET Eric

## ENGAGEMENTS

## PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La clôture des engagements est fixée au :

**Judi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 20h00**

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

**Aucun engagement ne sera accepté après cette date.**

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cicle-web à partir du site internet de la Fédération.

## LISTE DES CATÉGORIES\*

COUPE DE FRANCE FEMMES	
1ère Catégorie	3ème Catégorie
2ème Catégorie	Junior

\* selon la situation sanitaire, le Ministère des sports peut faire évoluer cette liste des catégories pouvant participer.

## RÈGLEMENTATION

### RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC :

- [Titre 2-Epreuves sur route](#)
- [Reglement-CPF-Femmes-2021](#)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

#### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Prix de la ville de Morteau est organisée par le vélo club Morteau Montbenoît sous les règlements de la Fédération Française de cyclisme.

Elle se disputera le dimanche 4 juillet 2021 à Morteau (25).

#### ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier National Femmes et est classée en catégorie « Coupe de France », 3.66.

Cette épreuve est la 2<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France Femmes 2021.

#### ARTICLE 3. PARTICIPATION

Nature des participantes (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cat. et juniors) admises par ordre de prioritaire :

- ▶ Équipes labélisées « National 1 Femmes »
- ▶ Équipes (ou individuelles) UCI Women's WorldTeams françaises
- ▶ Équipes (ou individuelles) Continentales Femmes UCI françaises
- ▶ Sélections régionales

- ▶ Sélections départementales
- ▶ Équipes étrangères sur invitation (maximum 4)

Pour les équipes labélisées « National Femmes » en début de saison, il conviendra de respecter l'article 4.1 du règlement FFC de la Coupe de France.

#### ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 3 juillet 2021 de 16h00 et 18h00 et le dimanche de 7h à 8h au gymnase Districale (gymnase du Lycée) rue Aristide Grappe à Morteau.

La vérification des licences se fera à la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la FFC, en présence du Collège des arbitres, est fixée le samedi 3 juillet 2021 à 18h15 au même endroit.

La signature de la feuille de départ se fera à partir de 12h15 au podium protocolaire.

#### ARTICLE 5. RADIO – TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550.

#### ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DEPANNAGE

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire, au minimum, d'un BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.

En l'absence des diplômés ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement de la Coupe de France.

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

En accord avec le règlement de la CF 2021, l'ordre des voitures sera défini comme suit :

Pour la 1 <sup>ère</sup> épreuve de la Coupe de France	1 <sup>er</sup> tirage au sort	2 <sup>ème</sup> tirage au sort	3 <sup>ème</sup> tirage au sort	4 <sup>ème</sup> tirage au sort
Équipes présentes à la réunion	Oui	Oui	Non	Non
Équipes qui répondent aux dispositions de l'article 9	Oui	Non	Oui	Non

Deux voitures, de la société DI@LOG, couvriront l'épreuve.

#### ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

#### ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectuera à compter du km 14 (ascension du col du Tounet), jusqu'au km 100 (passage sur la ligne d'arrivée à l'avant dernier tour). Ce point pourra être modifié à la convenance du Jury des commissaires, en accord avec l'organisation.

#### ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

Toute compétitrice pointée à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

**ARTICLE 10. CLASSEMENTS**

Les classements suivants seront établis sur la base de la photo-finish :

- ▶ Classement Scratch de l'épreuve,
- ▶ Classement Junior (17 / 18 ans) de l'épreuve,
- ▶ Classement « Grimpeur » de l'épreuve :

**Au km 14,700 / 42,200 / 51,000**

Pour chaque classement grimpeur, il est attribué les points suivants : **4 – 2 – 1 points** aux 3 premières compétitrices classées au sommet.

En cas d'égalité, le dernier classement sera prépondérant. Conformément à l'article 8 de la Coupe de France Femmes 2021, ce classement annexe rapportera **5 points supplémentaires** au classement scratch de l'épreuve pour la coureuse qui le remportera.

- ▶ Classement par équipe de l'épreuve,
- ▶ Classement Général par équipe provisoire N1 F.,

**ARTICLE 11. PRIX DE L'EPREUVE**

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : 750.00 € Classement individuel			
1 <sup>ère</sup>	150 €	11 <sup>ème</sup>	14 €
2 <sup>ème</sup>	112 €	12 <sup>ème</sup>	11 €
3 <sup>ème</sup>	90 €	13 <sup>ème</sup>	11 €
4 <sup>ème</sup>	75 €	14 <sup>ème</sup>	11 €
5 <sup>ème</sup>	59 €	15 <sup>ème</sup>	9 €
6 <sup>ème</sup>	52 €	16 <sup>ème</sup>	9 €
7 <sup>ème</sup>	41 €	17 <sup>ème</sup>	9 €
8 <sup>ème</sup>	34 €	18 <sup>ème</sup>	9 €
9 <sup>ème</sup>	23 €	19 <sup>ème</sup>	8 €
10 <sup>ème</sup>	15 €	20 <sup>ème</sup>	8 €

PRIX COURSE : 300.00 € Classement « grimpeur »			
1 <sup>ère</sup>	120 €	4 <sup>ème</sup>	40 €
2 <sup>ème</sup>	70 €	5 <sup>ème</sup>	20 €
3 <sup>ème</sup>	50 €		

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 1.050 euros.

**ARTICLE 12. ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au gymnase districale rue Aristide Grappe à Morteau.

**ARTICLE 13. PROTOCOLE**

Les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- ▶ Les trois premières du classement « scratch » de l'épreuve,
- ▶ La première du classement « Junior »,
- ▶ La première du classement « Meilleur grimpeur »,
- ▶ La première équipe du classement général par équipe provisoire « National 1 Femmes »

**ARTICLE 14. INFORMATIQUE**

La prestation de chronométrage, photo-finish et classements sera réalisée par la société ChronoConsult : [contact@chronoconsult.fr](mailto:contact@chronoconsult.fr) / 04 56 59 00 74.

**ARTICLE 15. SECURITE**

L'épreuve se déroulera sous le régime de circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée », validée par la Préfecture du Doubs.

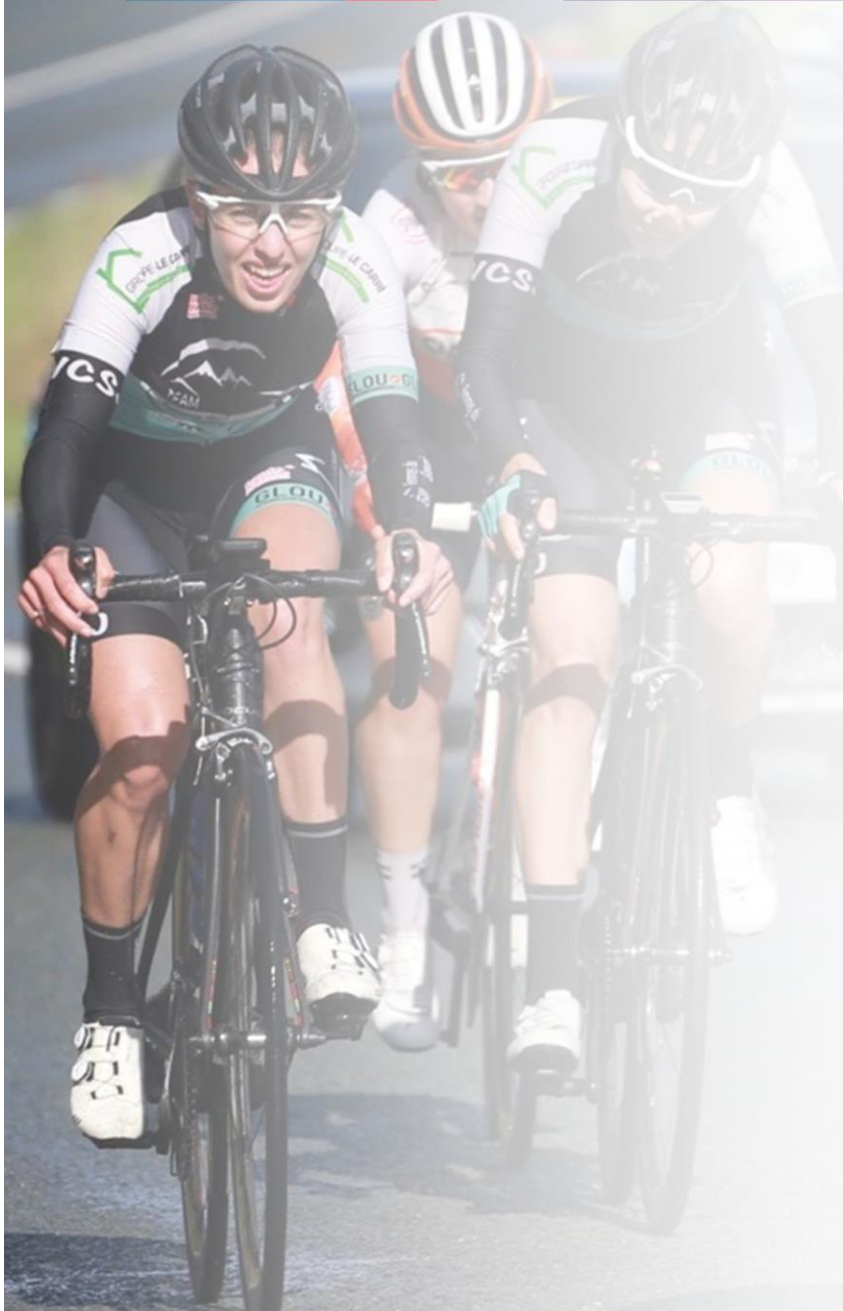
**ARTICLE 16. DEVELOPPEMENT DURABLE**

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureuses, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité.

Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

**ARTICLE 17. PENALITES**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



## LIEUX PRATIQUES

### PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS

<b>Date / Horaire</b>	<b>Samedi 3 juillet</b> de 16h00 à 18h00
	<b>Dimanche 4 juillet</b> de 7h00 à 8h00
<b>Lieu</b>	Gymnase districale du Lycée Rue Aristide Grappe Morteau (25500)

### REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

<b>Date / Horaire</b>	<b>Samedi 3 juillet</b> à 18h15
<b>Lieu</b>	Gymnase districale du Lycée Rue Aristide Grappe Morteau (25500)

### SIGNATURE

<b>Horaire</b>	<b>Dimanche 4 juillet</b> A partir de 12h15
<b>Lieu</b>	Podium protocolaire

### LOCAL ANTI-DOPAGE

<b>Lieu</b>	Gymnase districale du Lycée Rue Aristide Grappe Morteau (25500)
-------------	---

## HEBERGEMENTS

### OFFICE DE TOURISME

03 81 67 18 53  
7 Place de la Halle  
25500 Morteau

### HOTELS A PROXIMITE

NOM	COORDONNEES
<b>Hôtel Les Montagnards</b>	25500 Morteau Tél : 03.81.67.08.86
<b>Hôtel La Guimbarde</b>	25500 Morteau Tél : 03.81.67.14.12
<b>Espace Morteau</b>	25500 Morteau Tél : 03.81.67.48.72
<b>Hôtel restauration Les Cygnes</b>	25130 Villers le Lac Tél : 03.81.68.01.20
<b>Auberge de la Motte</b>	25500 Les Combes Tél : 03.81.67.23.35
<b>Hôtel restaurant Perce Neige</b>	25210 Bonnetage Tél : 03.81.68.91.51
<b>Hôtel du Commerce</b>	25210 Le Russey Tél : 03.81.43.73.47
<b>Hôtel des Voyageurs</b>	25650 Gilley Tél : 03.81.43.73.47
<b>Hôtel Le Sire de Joux</b>	25650 Montbenoît Tél : 03.81.38.10.85



## MESURES SANITAIRES

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRESPORT DU MASQUE OBLIGATOIRE  
SUR L'ENSEMBLE DU SITE2 MÈTRES DE DISTANCE  
AVEC LES COUREURSSELFIES  
NON AUTORISÉSAUTOGRAPHES  
NON AUTORISÉSUTILISER UNE SOLUTION  
HYDRO-ALCOOLIQUERAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE  
GOUVERNEMENT :

- ▶ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- ▶ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- ▶ Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- ▶ Éviter de se toucher le visage
- ▶ Respecter une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- ▶ Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades
- ▶ Port du masque obligatoire

## PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Disposer de solutions hydroalcooliques
- ▶ Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade
- ▶ Ne pas jeter et donner de bidons ou autres
- ▶ Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes
- ▶ Ne rien accepter de tierces personnes
- ▶ Éviter la manipulation du matériel par le public
- ▶ Port du masque obligatoire, à l'exception des athlètes en entraînement ou en course, soit 2 minutes avant le départ et 1 minute après l'arrivée
- ▶ Un représentant par équipe ou entité (réunion)
- ▶ Présentation des coureurs par équipe
- ▶ Pas de signature des coureurs au départ et confirmation par l'arbitre
- ▶ Retour des transpondeurs dans une enveloppe unique par équipe
- ▶ Zone de ravitaillement
  - Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone
  - Port du masque obligatoire
  - Espacer les postes
  - Disposer une poubelle dans chaque poste
  - Un bidon est utilisé une seule fois par jour il n'est pas rempli avant d'avoir été lavé entièrement, y compris le bouchon.

**NB : il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.**

## A CHAQUE EPREUVE

Les **3 premières de l'épreuve** seront récompensées au cours de la cérémonie protocolaire.

L'organisateur récompensera chacune d'entre elle par un trophée ainsi qu'un bouquet de fleurs.

En outre, la **première « Junior »** (17/18 ans) et la **première équipe de l'épreuve** pourront être récompensés.

Les participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

La Fédération Française de Cyclisme remettra un trophée aux trois premières équipes National 1 et aux trois premières équipes National 2 du classement général par équipe.

La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la finale de la Coupe de France Femmes programmée le 26 septembre 2021.

## GRILLE DES PRIX

### CLASSEMENT GENERAL

Place	N1	N2
<b>1<sup>ère</sup> équipe</b>	1 300 €	875 €
<b>2<sup>ème</sup> équipe</b>	1 000 €	600 €
<b>3<sup>ème</sup> équipe</b>	800 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 100 €</b>	<b>1 975 €</b>

### TOTAL DES PRIX

La Fédération Française de Cyclisme versera un **total des prix** de la Coupe de France Femmes de **5 075€**.



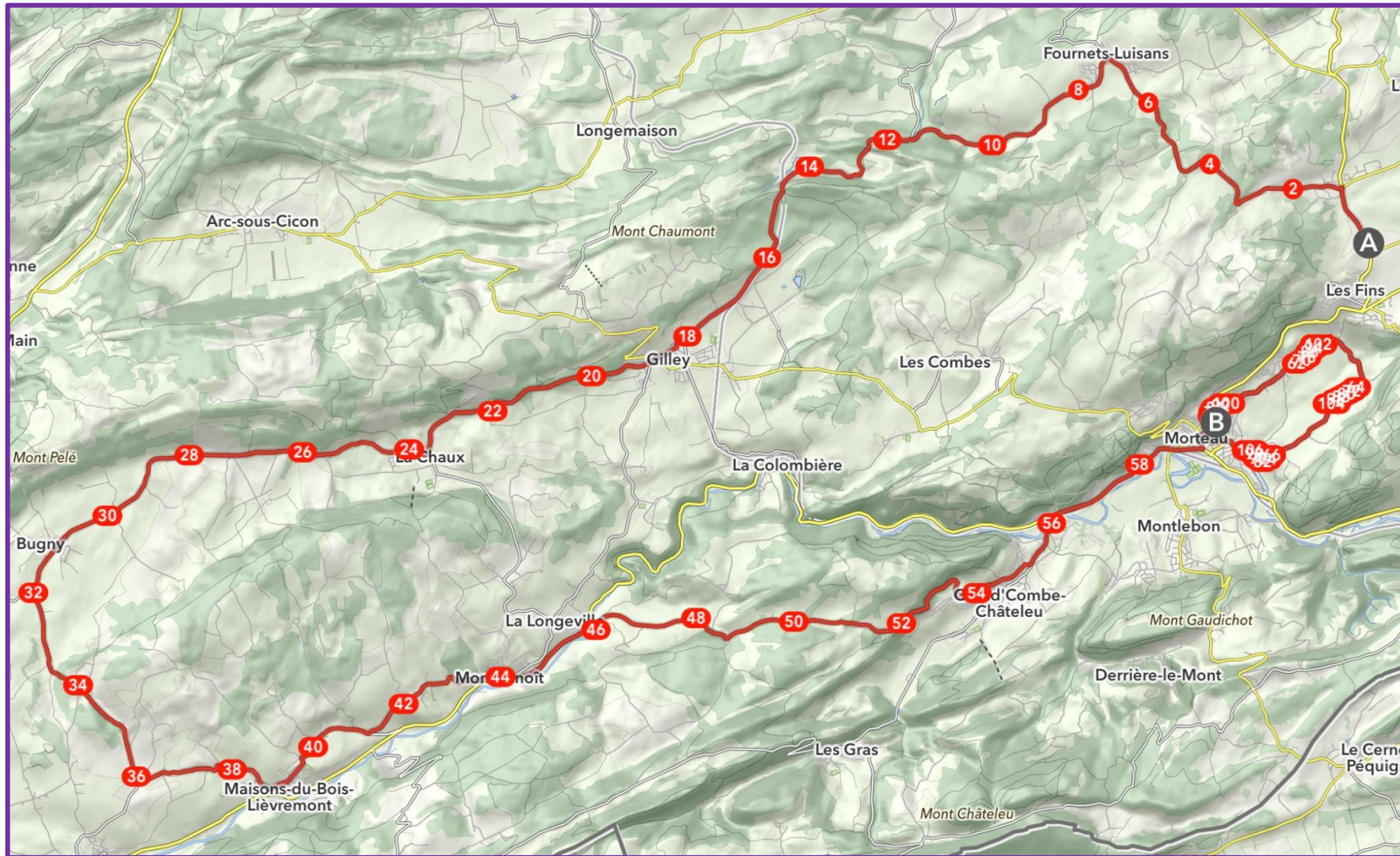


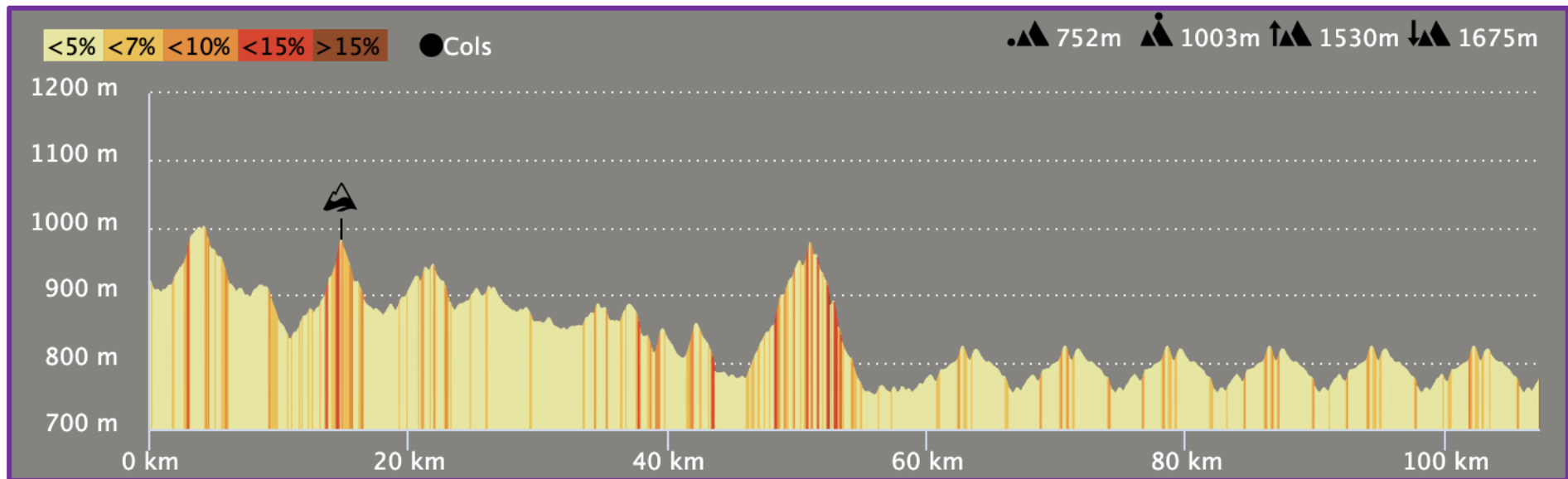
**NATIONAL 1**  
**ROUTE FEMMES**  
 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.









KMS	A PARCOURIR	LIEU DE PASSAGE	ALTITUDE	ROUTES	33	35	37
0,000	108,700	DEPART FICTIF - Rue Aristide Grappe- Morteau	755	D437-D461	13:15:00	13:15:00	13:15:00
0,000	108,700	DEPART REEL - Sortie Les Fins	927	D461	13:30:00	13:30:00	13:30:00
1,100	107,600	RP - Bas de la Chaux - prendre a gauche	909	D461/D329a	13:32:00	13:31:53	13:31:47
3,800	104,900	Les Cerneux	1000	D329a	13:36:55	13:36:31	13:36:10
7,200	101,500	Fournets-Luisans - Prendre à gauche sur D311	905	D329a/D311	13:43:05	13:42:21	13:41:41
11,600	97,100	Prendre à gauche sur D131	860	D311/D131	13:51:05	13:49:53	13:48:49
14,700	94,000	Col du Tounet - Sommet - MG 1	965	D131	13:56:44	13:55:12	13:53:50
18,000	90,700	Gilley	875	D131	14:02:44	14:00:51	13:59:11
18,900	89,800	Prendre à droite sur D48	875	D131/D48	14:04:22	14:02:24	14:00:39
21,500	87,200	Chez la graine	930	D48	14:09:05	14:06:51	14:04:52
23,600	85,100	La Chaux - Rester sur D48	887	D48	14:12:55	14:10:27	14:08:16
30,800	77,900	Bugny	864	D48	14:26:00	14:22:48	14:19:57
32,000	76,700	Prendre à gauche sur D430	850	D48/D430	14:28:11	14:24:51	14:21:54
36,200	72,500	Prendre à gauche sur D251a	863	D430/D251a	14:35:49	14:32:03	14:28:42
38,500	70,200	Maison du Bois Lièvermont	838	D251a	14:40:00	14:36:00	14:32:26
38,900	69,800	Prendre à gauche sur D251	811	D251a/D251	14:40:44	14:36:41	14:33:05
41,200	67,500	Prendre a gauche sur D304	808	D251/D304	14:44:55	14:40:38	14:36:49
42,200	66,500	Montflovain - MG 2	861	D304	14:46:44	14:42:21	14:38:26
43,700	65,000	Montbenoit - Prendre à gauche sur D437	785	D304/D437	14:49:27	14:44:55	14:40:52
45,800	62,900	Ville du Pont - Prendre à droite C1	780	D437/C1	14:53:16	14:48:31	14:44:16
51,000	57,700	Sur le Mont - MG 3	981	NC	15:02:44	14:57:26	14:52:42
53,600	55,100	RP - Grand Combe Chateleu - 3ème sortie direction Morteau	823	NC	15:07:27	15:01:53	14:56:55
54,500	54,200	RP - Continuer tout droit	776	NC	15:09:05	15:03:26	14:58:23
55,200	53,500	Prendre a gauche sur D47	758	D47	15:10:22	15:04:38	14:59:31
56,100	52,600	Prendre à droite sur D437	753	D47/D437	15:12:00	15:06:10	15:00:58

KMS	A PARCOURIR	LIEU DE PASSAGE	ALTITUDE	ROUTES	33	35	37
58,900	49,800	Morteau - RP - Prendre la 1ère sortie	753	D437	15:17:05	15:10:58	15:05:31
59,100	49,600	RP - Prendre la 2ème sortie sur rue de la gare	754	D437/NC	15:17:27	15:11:19	15:05:50
59,300	49,400	RP - Prendre la 2ème sortie sur Grande rue	761	NC	15:17:49	15:11:39	15:06:10
59,600	49,100	Prendre à droite sur rue du collège	762	NC	15:18:22	15:12:10	15:06:39
59,700	49,000	Prendre à gauche sur rue Aristide Grappe	771	NC	15:18:33	15:12:21	15:06:49
60,000	48,700	1er passage sur la ligne d'arrivée	773	NC	15:19:05	15:12:51	15:07:18
60,100	48,600	Prendre a gauche sur Avenue Charles de Gaulle	778	NC	15:19:16	15:13:02	15:07:28
60,200	48,500	Prendre à droite sur rue du Docteur Léon Sauzè	778	NC	15:19:27	15:13:12	15:07:37
60,600	48,100	Continuer tout droit sur rue de la Tuilerie	783	NC	15:20:11	15:13:53	15:08:16
61,700	47,000	RP - 2ème sortie sur rue de la Gypserie	775	NC	15:22:11	15:15:46	15:10:03
62,800	45,900	Prendre à droite sur rue du Barlot	826	NC	15:24:11	15:17:39	15:11:50
64,000	44,700	Chez Le Roy - prendre à droite	820	NC	15:26:22	15:19:43	15:13:47
65,200	43,500	Les Chézières - Ralentisseur	803	NC	15:28:33	15:21:46	15:15:44
66,600	42,100	RP - Les Fins - Prendre la deuxième sortie	758	NC	15:31:05	15:24:10	15:18:00
66,800	41,900	RP - Prendre la 2ème sortie	756	NC	15:31:27	15:24:31	15:18:19
67,100	41,600	RP - Prendre la 2ème sortie	762	NC	15:32:00	15:25:02	15:18:49
67,400	41,300	Prendre a droite sur Rue Saint Michel	755	NC	15:32:33	15:25:33	15:19:18
67,900	40,800	Prendre a gauche sur Rue Aristide Grappe	771	NC	15:33:27	15:26:24	15:20:06
68,100	40,600	2ème passage sur la ligne - Fin du 1er tour	773	NC	15:33:49	15:26:45	15:20:26
76,200	32,500	3ème passage sur la ligne - Fin du 2ème tour	773	NC	15:48:33	15:40:38	15:33:34
84,400	24,300	4ème passage sur la ligne - Fin du 3ème tour	773	NC	16:03:27	15:54:41	15:46:52
92,500	16,200	5ème passage sur la ligne - Fin du 4ème tour	773	NC	16:18:11	16:08:34	16:00:00
100,600	8,100	6ème passage sur la ligne - Fin du 5ème tour	773	NC	16:32:55	16:22:27	16:13:08
108,7	0	ARRIVEE - Rue Aristide Grappe	773	NC	16:47:38	16:36:21	16:26:16

## CONTACTS ORGANISATION

Adresse et coordonnées :

« VELO CLUB DE MORTEAU-MONTBENOIT »

7 Avenue de la Gare – 25500 MORTEAU

Tél : 03.81.67.60.95

E-mail : [vcmorteaumontbenoit@orange.fr](mailto:vcmorteaumontbenoit@orange.fr)

Site Internet : <https://www.vcmm.fr>



**PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**



**PARTENAIRES OFFICIELS**







## COORDINATEUR CYCLISME FEMININ

**Brendan GICQUELLO**  
b.gicquello@ffc.fr  
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines  
1, rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux  
<http://www.ffc.fr>